Fiche de concertation n°5 / Le périmètre de la zone de rencontre

Réduction de la vitesse à 20km/h et traitement en zone de rencontre sur le centre-bourg

Préférence de l'option *(cochez l'une des cases ci-dessous)*	Options d'aménagement	Avantages	Inconvénients
	1 / Limiter la zone de rencontre à l'Ouest au rond-point des Roseaux	- Permet de sécuriser les déplacements et les traversées pour les piétons et vélos au cœur du centre-bourg - La réduction de la vitesse sur 150m sera plus facile à faire respecter et aura moins d'impact sur les automobilistes qui pourraient chercher un itinéraire alternatif	- N'inclus pas la sécurisation des déplacements jusqu'à l'école primaire
	2 / Prolonger la zone de rencontre sur l'avenue d'Eybens jusqu'à la rue Debussy (rue de l'école primaire)	- Permet de sécuriser les déplacements et les traversées pour les piétons et vélos du centre-bourg aux écoles	- Les véhicules circuleront à vitesse réduite sur une distance de 250m - La limitation de la vitesse sur une grande distance peut pousser les automobilistes en transit à ne plus passer dans le centre-bourg (et donc éviter les commerces)

Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....